



Projet de Renforcement des capacités institutionnelles en matière de REDD pour la gestion durable des forêts dans le Bassin du Congo

Termes de référence pour l'atelier de validation des planifications opérationnelles pour l'établissement des équations allométriques

Douala, Cameroun, 10-11 novembre 2014

1. Informations générales

1.1 Contexte

Les six pays forestiers du Bassin du Congo (Cameroun, République Centrafricaine, République Démocratique du Congo, Guinée Equatoriale, Gabon et République du Congo) se sont engagés à coordonner leurs efforts au niveau régional pour la conservation et la gestion durable de leurs forêts. La Commission des forêts d'Afrique centrale (COMIFAC) a été créée à cet effet en 2005 pour assurer le suivi de cet engagement. Elle constitue l'autorité politique et technique régionale chargée d'orienter, harmoniser, suivre et coordonner la conservation et la gestion durable des écosystèmes forestiers d'Afrique centrale.

Les pays ont indiqué leur intérêt à développer des mécanismes nationaux pour réduire les émissions liées à la déforestation et à la dégradation des forêts (REDD). Au-delà des initiatives nationales, il est pertinent de suivre les questions REDD au niveau régional afin de s'assurer de la coordination entre les pays et du partage d'objectifs commun. Cette coordination peut permettre à terme de bénéficier d'économies d'échelle.

La COMIFAC a bénéficié en août 2011 d'un financement de 13 millions de dollars US du Fonds Mondial pour l'Environnement (FEM) pour la mise en œuvre du Projet régional de renforcement des capacités institutionnelles en matière de REDD pour la gestion durable des forêts dans le Bassin du Congo (en abrégé ci-après PREREDD+). Les six pays concernés y ont apporté chacun une contribution de 2 millions de dollar US prélevée sur leurs allocations FEM. L'objectif de développement de ce projet est de renforcer les capacités des pays du Bassin du Congo sur les questions liées à la REDD+ et en particulier sur les mesures de stocks de carbone forestier.

Le PREREDD+ comporte quatre composantes. La composante 2 vise à renforcer les capacités techniques de mesure et de suivi des stocks de carbone dans les forêts du bassin du Congo. Elle est constituée de deux sous-composantes, dont la seconde (composante 2b) vise à définir des équations allométriques (c'est-à-dire des modèles mathématiques permettant de calculer la biomasse d'un arbre en fonction de caractéristiques dendrométriques mesurables de manière non destructive, telles que son diamètre ou sa hauteur) pour l'Afrique centrale. Un atelier

scientifique régional organisé en avril 2012 par le PREREDD+ a permis de faire un état des lieux sur les équations allométriques en Afrique centrale et a identifié un certain nombre de limites. Les campagnes de mesures de biomasse qui seront organisées dans le cadre de la sous-composante 2b du PREREDD+ devront permettre de dépasser ces limites. Elles fourniront des données de biomasse d'arbres qui permettront de mieux appréhender la variabilité naturelle de la biomasse des arbres à l'échelle du bassin du Congo, et de construire des équations allométriques adaptées aux différents types de formations végétales de cette région.

La mise en œuvre de la sous-composante 2b a été confiée à un consortium regroupant les firmes ONF International, TERE et Nature+. Ce consortium a d'ores et déjà proposé une stratification des formations forestières d'Afrique centrale, validée lors d'un atelier régional à Douala en janvier 2014, et la méthodologie régionale pour l'établissement des équations allométriques, validée lors d'un atelier régional à Brazzaville en avril 2014. La définition des planifications opérationnelles pour l'établissement des équations allométriques en Afrique centrale s'inscrit dans la continuité de ce processus.

1.2 Présentation des planifications opérationnelles attendues

Les planifications opérationnelles seront déclinées au niveau de chaque pays. Elles définiront la séquence des opérations à mettre en œuvre pour collecter les données de biomasse d'arbre au niveau des sites de mesure retenus, et pour analyser ces données. Ces planifications présenteront les options possibles et les choix effectués en fonction des contextes nationaux et des contraintes budgétaires. Les planifications opérationnelles s'appuieront sur la méthodologie régionale pour l'établissement des équations allométriques en Afrique centrale, tout en adaptant cette méthodologie à chacun des contextes nationaux. Les planifications opérationnelles définiront ainsi :

- un plan de travail régional couvrant les phases 3 (campagne de collecte des données) et 4 (modélisation et diffusion) de la sous-composante 2b du PREREDD ;
- des plans de travail détaillés nationaux comprenant :
 - un chronogramme précis de la réalisation des activités ;
 - un budget détaillé des activités prévues ;
 - les collaborations avec les entités nationales (avec un descriptif détaillé des rôles et responsabilités) : présentation du dispositif de collaboration, y compris la composition de l'équipe ;
 - les collaborations de terrain prévues avec d'autres entités ou programme, en particulier les administrations en charge des inventaires forestiers, les exploitants forestiers ou les équipes de projet MNV ;
 - les collaborations scientifiques prévues pour le traitement des données et la modélisation des équations allométriques ;
 - les actions de renforcement de capacités des organismes de recherche prévues durant les phases 3 et 4 (par exemple via des encadrements de thèse) ;
 - les implications logistiques (en terme de visa, d'autorisation administratives, etc.) :
 - une liste du matériel nécessaire ;

- un dispositif de reporting auprès de l'instance de la cellule de gestion du projet ;
- un analyse des principaux risques qui pourraient menacer le programme de recherche.

Les planifications opérationnelles seront définies à travers des séances de travail nationales avec les institutions nationales retenues pour l'établissement des équations allométriques en Afrique centrale. Préalablement à l'atelier régional de validation, les planifications opérationnelles auront été évaluées sur le plan scientifique par un panel d'experts scientifiques. La version des planifications opérationnelles qui seront présentées à l'atelier intégrera les corrections demandées par le panel d'experts. Les experts du panel seront eux-mêmes présents à l'atelier de validation.

Les planifications opérationnelles validées constitueront le livrable de la phase 2 de la sous-composante 2b du PREREDD. Leur validation marquera la fin de la phase 2 et le début de la phase 3, à savoir les travaux de terrain pour la collecte et l'analyse des données de biomasse, y compris un renforcement des capacités des entités nationales au niveau pays (pour les mesures de biomasse et/ou l'analyse des données).

2. Objectifs et résultats attendus

2.1 Objectifs

L'objectif de l'atelier régional sera de présenter devant des représentants des administrations et des institutions scientifiques de la sous-région les planifications opérationnelles pour l'établissement des équations allométriques élaborées par le consortium ONFi / TERA / Nature+ avec les institutions nationales impliquées dans les mesures de biomasse ; de discuter, amender, peaufiner ces planifications opérationnelles ; puis, sur la base de ces discussions et des amendements qui en découlent, de procéder à la validation des planifications opérationnelles.

Cet atelier régional permettra de vérifier la cohérence au niveau régional des planifications opérationnelles qui auront été développées en parallèle au niveau national dans chacun des pays.

2.2 Résultats attendus

À l'issue de l'atelier de validation, les planifications opérationnelles pour l'établissement des équations allométriques seront disponibles sous la forme d'un rapport. Le consortium ONFi / TERA / Nature+ disposera d'une semaine après l'atelier pour prendre en compte les corrections et recommandations issues de l'atelier.

L'atelier s'appuiera sur des exposés permettant de présenter les planifications opérationnelles, par pays et à l'échelle régionale. Une large part du temps sera laissée aux débats et aux questions / réponses. Les questions structurantes qui auront été identifiées lors de ces séances de questions / réponses seront débattues en table ronde. Lors de ces discussions, les étapes suivantes dans le processus d'élaboration des équations allométriques pour l'Afrique centrale seront également abordées (par exemple la forme que prendra la valorisation scientifique des données).

3. Participants

L'atelier regroupera toutes les parties prenantes impliquées dans les campagnes de collecte des données de biomasse d'arbres : administrations en charge du REDD+ ; institutions scientifiques nationales sélectionnées pour les campagnes de collecte de données ; exploitants forestiers partenaires qui accueilleront les mesures de terrain dans leurs concessions.